

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 3 août 2021 relatif à la composition du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

NOR : ECOG2123902A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, et notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2018 du ministre de l'économie et des finances ;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont renouvelés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans :

- M. Olivier APPERT, ancien délégué général de l'Académie des technologies,
- M. Marc MEYER, ingénieur général des mines honoraire,
- Mme Frédérique PALLEZ, professeur à l'école nationale supérieure des mines de Paris,
- Mme Claire TUTENUIT, déléguée générale d'Entreprises pour l'environnement.

Article 2

Sont nommés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans :

- M. Richard LAVERGNE, ingénieur général des mines honoraire,
- M. Cédric SIBEN, ingénieur général des mines honoraire,
- M. Jean-Luc VO VAN QUI, ingénieur général des mines honoraire.

Article 3

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Le 3 août 2021

Le Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance

Bruno LE MAIRE